

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le PAIC : L'union pour investir, la souplesse pour s'adapter !

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'aménagement d'intérêt commun (PAIC) pour la gestion des infrastructures de protection contre les inondations sur le bassin de la Loire et ses affluents, l'Établissement public Loire a assuré la réalisation d'une dizaine d'analyses « de bassin », dans le but d'éclairer les collectivités sur les problématiques rencontrées. Entre autres, celle finalisée en 2019, sur la prise en considération des besoins et opportunités d'intégration environnementale de ce projet.

Les inondations restent aujourd'hui l'un des premiers risques naturels sur le bassin de la Loire et ses affluents. Elles affecteraient plusieurs millions de personnes et des dizaines de milliers d'entreprises, avec potentiellement des **dommages directs pour l'habitat et l'activité économique se chiffrant en milliards d'euros**. Afin de protéger les populations et les territoires exposés aux risques, deux dispositifs peuvent être combinés sur le bassin : les infrastructures dites «dures» telles que le barrage écrêteur de crues de Villerest, les digues et les remblais faisant office d'ouvrages de protection (routes, voies ferrées, canaux, etc.), et les infrastructures dites «souples» telles que les zones d'expansion de crues ou autres espaces naturels de stockage temporaire.

Ce sont notamment plus de 900 km de digues qui ont été édifiées et rehaussées au fil des siècles sur le bassin de la Loire et ses affluents. Elles constituent un ensemble de protections s'organisant aujourd'hui en systèmes d'endiguement. La plupart sont dépendants les uns des autres (amont-aval, rive gauche-rive droite). De ce fait, ne serait-ce que pour des raisons de cohérence hydraulique, leur gestion de manière isolée apparaît difficilement envisageable.

Afin d'assurer leur efficacité dans le temps, il est nécessaire que leur état soit suivi et leur performance maintenue en continu. Pour cela, l'existence d'une structure gestionnaire pérenne, dotée de compétences techniques, avec des capacités financières, constitue un atout. C'est la voie proposée par l'Établissement, avec le **projet d'aménagement d'intérêt commun pour la gestion des infrastructures de protection contre les inondations** du bassin de la Loire et ses affluents. Le rapport sur l'état d'avancement du PAIC, de juin 2020, est **accessible en ligne**.



Dans le cadre de la co-construction de ce projet, et en complément notamment des nombreuses études de cas territorialisées déjà réalisées (en partenariat technique avec le CEREMA), l'Établissement a pris l'initiative de plusieurs analyses « de bassin », de nature à permettre à l'ensemble des collectivités une meilleure appréhension des problématiques rencontrées. Celle finalisée en 2019, concerne la **prise en considération des besoins et des opportunités d'intégration environnementale** du PAIC. Ceci, eu égard à la fois à son caractère d'actualité et à l'intérêt opérationnel qu'elle présente.

Les rapports sur lesquels a débouché ce travail comprennent ainsi :

- un tableau de bord récapitulatif de manière synthétique les principales procédures/obligations environnementales à respecter au titre du classement et de la gestion d'un système d'endiguement ;
- la présentation synthétique des retours d'expériences significatifs (tant positifs que négatifs) en matière d'intégration environnementale d'infrastructures de protection contre les inondations, dures (digues) comme souples (zones d'expansion de crues) ;
- une feuille de route en vue de s'assurer une bonne intégration environnementale dans la mise en place de systèmes d'endiguement et leur gestion sur le bassin.



Une journée d'échanges sur cette thématique a été organisée par l'Établissement le 30 septembre dernier, dans le cadre de la *Semaine de REV (REVue de projet recherche-gestion sur des problématiques du bassin de la Loire et ses affluents)*. Elle a permis d'aborder différentes orientations et retours d'expériences en la matière. En présentiel ou à distance, les échanges ont été alimentés par 9 interventions dont les présentations sont à retrouver sur le site de l'Établissement.

>>> <https://www.eptb-loire.fr/semainederev2020>

Dans cette même logique de mise à disposition des résultats, de leur partage et de leur vulgarisation, l'Établissement a dédié à cette thématique le **7^{ème} numéro de la série de Livrets de vulgarisation**. Ce **document, diffusé ce mois-ci**, restitue de manière pédagogique et illustrée les principaux enseignements de l'analyse effectuée. Il met en perspective les opportunités que représente une mise en œuvre concrète de cette intégration, en présentant également les témoignages d'acteurs clés.

